

**Arrêté 2010-824 du 29 juin 2010
relatif à la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Rhône-Alpes**

Le directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes,

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.1432-4, L.1114-1 et D.1432-28 à D.1432-53,

Vu le code de l'environnement et notamment son article L.141-1,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé,

Vu le décret n° 2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

Vu le décret du 1^{er} avril 2010 portant nomination de M. Denis Morin en qualité de directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes,

Vu les désignations ou propositions transmises par les autorités, institutions et organismes qui en étaient chargés,

ARRÊTE

Article 1er : La conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Rhône-Alpes est composée de quatre-vingt-dix-neuf membres ayant voix délibérative répartis en huit collèges.

Article 2 : Sont nommés membres de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Rhône-Alpes au titre de chacun des collèges :

1° / Collège des représentants des collectivités territoriales du ressort géographique de l'agence

a) Conseil régional

- (*à désigner*)

b) Conseils généraux

- **Monsieur Jacques RABUT**, président de la commission des affaires sociales, Conseil général de l'Ain, titulaire

- **Monsieur Denis PERRON**, vice-président délégué, Conseil général de l'Ain, suppléant

- **Monsieur Pascal TERRASSE**, président du Conseil général de l'Ardèche, titulaire
- Madame Martine FINIELS, vice-présidente en charge de la solidarité, Conseil général de l'Ardèche, suppléante
- **Monsieur Patrice RAUD**, directeur des solidarités, Conseil général de la Drôme, titulaire
- Monsieur Pierre PIENIEK, conseiller général délégué aux personnes âgées, Conseil général de la Drôme, suppléant
- **Madame Gisèle PEREZ**, vice-présidente à la solidarité, Conseil général de l'Isère, titulaire
- Monsieur José ARIAS, vice-président à l'action sociale, Conseil général de l'Isère, suppléant
- **Monsieur Bernard BONNE**, président du Conseil général de la Loire, titulaire,
- Monsieur Claude BOURDELLE, vice-président, Conseil général de la Loire, suppléant
- **Monsieur Michel MERCIER**, ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire, président du Conseil général du Rhône, ou son représentant
- **Monsieur Hervé GAYMARD**, président du Conseil général de Savoie, ou
- Madame Rozenn HARS, vice-présidente aux affaires sociales, Conseil général de Savoie
- **Monsieur Jean DENAIS**, conseiller général, Conseil général de Haute-Savoie, titulaire
- Monsieur Raymond BARDET, conseiller général, Conseil général de Haute-Savoie, suppléant.

c) Groupements de communes du ressort

- **Monsieur Alain COTTALORDA**, président de la communauté d'agglomération des Portes de l'Isère, titulaire
- Monsieur Edgar JANSONNE, communauté d'agglomération des Portes de l'Isère, suppléant
- **Monsieur Jacques CHABAL**, président de la communauté de communes du pays du Cheylard, Ardèche, titulaire
- Monsieur Daniel BERTHIER, communauté de communes du pays du Cheylard, Ardèche, suppléant
- **Monsieur Christian AVOCAT**, président de la communauté d'agglomération Le Grand Roanne, Loire, titulaire,
- Monsieur Jean-Jacques LADET, communauté d'agglomération Le Grand Roanne, Loire, suppléant

d) Communes

- (*à désigner*)

2° / Collège des représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

a) Associations agréées au titre de l'article L. 1114-1 du code de la santé publique

- **Madame Renée BAREL**, UNAFAM, titulaire
- Monsieur François BLANCHARDON, Association François-Aupetit – AFA, suppléant,
- **Monsieur Georges COLAS**, AVIAM, titulaire,
- Monsieur Serge PELEGRIN, TRANSHEPATE, suppléant
- **Madame Bernadette DEVICTOR**, CISS Rhône-Alpes, titulaire
- Monsieur André HENRY, CISS Rhône-Alpes, suppléant
- **Monsieur Thierry TRILLES**, AIDES, titulaire
- Monsieur Georges PARRY, Association des insuffisants rénaux de l'Ain, suppléant
- **Madame Monique GUILHAUDIS**, UFC-Que Choisir, titulaire
- Monsieur Gérard VIDAL, CLCV, suppléant
- **Monsieur Xavier FALAISE**, AFM, titulaire
- Monsieur Robert VACHER, FNATH, suppléant
- **Monsieur Guy LEGAL**, LNCC-69, titulaire
- Monsieur Philippe MEHAYE, LNCC-26, suppléant

- **Madame Najia DRIDI**, MFPF Rhône-Alpes, titulaire
- Madame Véronique RENAUDIN-MORARD, Familles rurales, suppléante.

b) Associations de retraités et personnes âgées

- **Monsieur Gérard GOULETTE**, CODERPA de l'Ain, titulaire
- Monsieur Marc DEPREZ, CODERPA de l'Isère, suppléant
- **Madame Andrée CANALE**, CODERPA de la Loire, titulaire
- Monsieur François AUZAS, CODERPA de l'Ardèche, suppléant
- **Monsieur René BENZA**, CODERPA du Rhône, titulaire
- Monsieur Jean-Claude SOUBRA, CODERPA de la Drôme, suppléant
- **Madame Annie PSZENICA**, CODERPA de Haute-Savoie, titulaire
- Monsieur Philippe AUSSEDT, CODERPA de Savoie, suppléant.

c) Associations de personnes handicapées

- **Monsieur Claude ALBERT**, Président de l'office départemental des personnes handicapées de l'Isère, titulaire
- Monsieur Jean-René MARCHALOT, Président de la délégation départementale de l'Ain de l'APAJH, suppléant
- **Madame Elizabeth CHAMBERT**, ADAPEI de l'Ardèche, titulaire
- Monsieur Jean PENANEACH, Trisomie 21 Loire, suppléant
- **Monsieur Christian BRUN**, APAJH de la Drôme, titulaire
- (*à désigner*)
- (*à désigner*)
- Monsieur Raphaël MICONNET, ADAPEI de Haute-Savoie, suppléant.

3° / Collège des représentants des conférences de territoire

- (*à désigner*)

4° / Collège des partenaires sociaux

a) Organisations syndicales de salariés représentatives

- **Madame Agnès NINNI**, CFDT, titulaire
- Monsieur Gilles ALEXIS, CFDT, suppléant
- **Monsieur Louis PERSICO**, CFE-CGC Rhône-Alpes, titulaire
- Monsieur Robert CARCELES, CFE-CGC Rhône-Alpes, suppléant
- **Monsieur Christian CUMIN**, CFTC, titulaire
- Monsieur Jacques BALAIN, CFTC, suppléant
- **Madame Sylviane FLORET**, CGT, titulaire
- Monsieur Daniel BARBIER, CGT, suppléant
- **Monsieur Fabrice VINSON**, CGT-FO, titulaire
- Monsieur Daniel JACQUIER, CGT-FO, suppléant.

b) Organisations professionnelles d'employeurs représentatives

- **Madame Sarah GIET**, CG-PME, titulaire
- Monsieur Jean-Yves SABATIER, CG-PME, suppléant
- **Monsieur Bernard ROMBEAU**, MEDEF, titulaire
- Monsieur Yvon PELLERIN, MEDEF, suppléant
- **Madame Satina PLAZA**, CAPEB-UPA, titulaire
- Monsieur Daniel BESESTY, CGAD-UPA, suppléant.

c) Organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales

- **Monsieur Didier PAQUIER**, Union nationale des associations de professions libérales – UNAPL Rhône-Alpes, titulaire
- Docteur Paul FLANDRIN, Syndicat des chirurgiens-dentistes du Rhône, suppléant.

d) Organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles

- **Monsieur Henri JOUVE**, chambre régionale de l'agriculture, titulaire
- Madame Claire VIAL, chambre régionale de l'agriculture, suppléante.

5° / Collège des acteurs de la cohésion et de la protection sociales

a) Associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité

- **Docteur Monique DUPOUY**, Médecins du monde, titulaire
- Madame Carole GUENARD, FAPIL, suppléante
- **Monsieur Denis LEGROS**, Fédération Entraide Protestante, titulaire
- Madame Christine VIGNE, secrétaire générale de la FNARS Rhône-Alpes, suppléante.

b) Assurance vieillesse, accidents du travail, maladies professionnelles

- **Monsieur René MACHABERT**, administrateur de la CRAM, titulaire
- Monsieur Jérôme DECHELETTE, administrateur de la CRAM, suppléant
- **Monsieur Jacques KINER**, Directeur général CRAM, titulaire
- Monsieur Xavier JOLY, Directeur délégué CRAM, suppléant.

d) Caisses d'allocations familiales

- **Monsieur Marc TIXIER**, Président du conseil d'administration, CAF du Rhône, titulaire
- Monsieur Yves LECLERC, suppléant.

d) Mutualité française

- **Monsieur Jacques VIALLET**, Mutualité française Rhône-Alpes, titulaire
- Monsieur Jean-Pierre FLEURY, MGEN, suppléant.

6° / Collège des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

a) Services de santé scolaire et universitaire

- **Docteur Dominique BUTHEAU**, conseillère technique auprès du recteur de l'Académie de Lyon, titulaire
- Docteur Françoise IMLER-WEBER, conseillère technique auprès de l'inspecteur d'académie de la Loire, suppléante
- **Docteur Christine CROS**, conseillère technique auprès de l'inspectrice d'académie du Rhône, titulaire
- Docteur Magdeleine CHAISES, conseillère technique auprès de l'inspecteur d'académie de l'Ain, suppléante.

b) Services de santé au travail

- **Madame Karine PASSAGNE-CORTESI**, Directrice AST Grand Lyon, titulaire
- Monsieur Jean-Sébastien BARBOTIN, IPRP, suppléant
- **Docteur Christian PICHON**, médecin du travail, titulaire
- Monsieur Olivier CULIE, IPRP, suppléant.

c) Services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile

- **Docteur Muriel PÊTRE**, Directrice Enfance-santé-famille, Conseil général du Rhône, titulaire
- Docteur Sophie PAMIÈS, conseiller technique santé, Conseil général du Rhône, suppléante
- **Docteur Véronique RONZIÈRE**, Directrice-adjointe Enfance-santé-famille, Conseil général du Rhône, titulaire
- Docteur Sophie BARTHET, direction Enfance-santé-famille, Conseil général du Rhône, suppléante.

d) Organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé

- **Monsieur Olivier FRANCOIS**, Directeur FRAES/IREPS, titulaire
- Monsieur Denis REQUILLART, Coordinateur régional de la promotion de la santé, Mutualité française, suppléant
- **Madame Ghislaine BULOT**, Directrice régionale ANPAA, titulaire
- Monsieur Jo-Marie COLLARD, Délégué régional ANITEA, suppléant.

e) Organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche

- **Docteur Olivier GUYE**, Directeur ORS Rhône-Alpes, titulaire
- Madame Éliane CORBET, Directrice technique, CREA, suppléante.

f) Associations de protection de l'environnement agréées au titre de l'article L. 141-1 du code de l'environnement

- **Madame Lydie NÉMAUSAT**, coordinatrice du réseau RESPIR, FRAPNA, titulaire
- Madame Jacqueline COLLARD, Présidente de l'association Santé-Environnement Rhône-Alpes – SERA-PRAPNA, suppléante.

7° / Collège des offreurs des services de santé

a) Établissements publics de santé

- **Monsieur Alain COLLOMBET**, Secrétaire général des Hospices civils de Lyon, titulaire
- Monsieur Michel BRUBALLA, Directeur du Centre hospitalier de Montélimar, suppléant
- **Monsieur Serge BERNARD**, Directeur du Centre hospitalier de la région d'Annecy, titulaire
- Monsieur Hubert MEUNIER, Directeur du Centre hospitalier Le Vinatier, suppléant
- **Madame Chantal VINCENDET**, Directrice du Centre hospitalier de Saint-Jean-de-Maurienne, titulaire
- Madame Isabelle BANTERLA-DADON, FHF Rhône-Alpes, suppléante
- **Professeur Olivier CLARIS**, Président de la CME des Hospices civils de Lyon, titulaire
- Professeur Roger TRAN MANH SUNG, Président de la CME, CHU de Saint-Etienne, suppléant

- **Docteur Christophe HOAREAU**, Président de la CME, Centre hospitalier de Bourg-Saint-Maurice, titulaire
- Docteur Lionel DOMINICI, Président de la CME du centre hospitalier de Saint-Jean-de-Maurienne, suppléant.

b) Établissements privés de santé à but lucratif

- **Monsieur Philippe POUGET**, Directeur général du groupe NOALYS, titulaire
- Madame Frédérique GAMA, Directrice de la Clinique CHARCOT, suppléante
- **Docteur Jacques CATON**, Président de la CME, Clinique Emilie de Vialar, titulaire
- Docteur André FERREIRA, Président de la CME, Clinique du Parc, suppléant.

c) Établissements privés de santé à but non lucratif

- **Madame Dominique MONTEGU**, Directrice générale, Hôpital Saint-Joseph-Saint-Luc, titulaire
- Madame Dominique LEBRUN, Directrice, Union générale de la mutualité du Rhône, suppléante
- **Docteur Bernard JOLI**, Président de la CME, Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, titulaire
- Docteur Jérôme DESFOURNEAUX, Président de la CME, Hôpital de Fourvière, suppléant.

d) Établissements assurant des activités de soins à domicile

- **Docteur Eric DUBOST**, Délégué régional FNEHAD, titulaire
- Docteur Florence TARPIN-LYONNET, Coordonateur médical HAD, suppléante.

e) Personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées

- **Monsieur Prosper TEBOUL**, Délégué régional FEGAPEI, titulaire
- Monsieur Jean-Joseph PACHERIE, FEGAPEI, suppléant
- **Monsieur Francis FEUVRIER**, Coordination médico-sociale URPEP, titulaire
- Monsieur Philippe BESSON, Directeur général de l'ADIMC 42, suppléant
- **Madame Geneviève ANDRÉ**, Directrice d'établissement, APF, titulaire
- Monsieur Thierry DELERCE, Directeur interdépartemental, L'ADAPT, suppléant
- **Monsieur Christian BERTHUY**, Directeur général OVE, titulaire
- Monsieur Jean-Michel ABRY, Directeur d'établissement, association Valentin-Haüy, suppléant.

f) Personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées

- **Monsieur Jean JALLAGUIER**, Conseiller technique, URIOPSS, titulaire
- Monsieur Jean-Philippe NICOLETTI, Directeur des filières santé personnes âgées du sillon alpin, Croix-Rouge Française, suppléant
- **Monsieur Patrick BOISRIVEAUD**, Directeur général de l'hôpital de Fourvière, FEHAP, titulaire
- Monsieur Hervé HAVRE, Vice-président du CCAS de Pont-de-Claix, suppléant
- **Monsieur Joseph SCHEMBRI**, SYNERPA, titulaire
- Monsieur Bruno MARQUET, SYNERPA, suppléant
- **Madame Aline MERCIER**, Directrice de l'hôpital de Beaujeu, FHF, titulaire
- Monsieur Charles DADON, directeur du Centre hospitalier Saint-Just-Saint-Rambert, FHF, suppléant.

g) Personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales

- **Monsieur Patrick BEDIAT**, Président, FNARS Rhône-Alpes, titulaire
- Madame Maryse BASTIN, Vice-présidente, FNARS Rhône-Alpes, suppléante.

h) Centres de santé, maisons de santé, pôles de santé

- **Docteur Pierre DE HAAS**, Président de la FEMASRA, titulaire
- Docteur Alain PUPEL, Président de la commission paritaire régionale des centres de santé, suppléant.

i) Réseaux de santé

- **Docteur Gérard MICK**, Président, réseau PALLIAVIE, titulaire
- Monsieur François RIONDET, Directeur de l'ADMS, suppléant

j) Permanence des soins

- **Docteur Pierre ROMAIN**, Président coordonnateur, APSUM 01, titulaire
- Docteur Frédérique GRAIN, Présidente de l'APMMGLL, suppléante.

k) Service d'aide médicale urgente ou structure d'aide médicale d'urgence

- **Professeur Pierre-Yves GUEUGNIAUD**, Chef de service, SAMU de Lyon, titulaire,
- Docteur Dominique SAVARY, Chef de service, SAMU d'Annecy, suppléant.

l) Transporteurs sanitaires

- **Madame Corinne BUATOIS**, Présidente, Fédération Nationale des transporteurs sanitaires – FNTS Rhône, titulaire
- Monsieur Thierry MONTEAN, Chambre syndicale nationale des services ambulanciers, suppléant.

m) Services départementaux d'incendie et de secours

- **Colonel Serge DELÈGUE**, directeur du service départemental d'incendie et de secours du Rhône, titulaire
- (*à désigner*)

n) Organisations syndicales représentatives de médecins des établissements publics de santé

- **Docteur Angelo POLI**, Centre hospitalier de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, INPH, titulaire
- Docteur Jean-Marie LELEU, Centre hospitalier de Vienne, CPH, suppléant.

o) Unions régionales des professionnels de santé

- **Docteur Pascal DUREAU**, URML, titulaire
- Docteur Emile OLAYA, Secrétaire général de l'URML, suppléant
- **Docteur Jean STAGNARA**, Pédiatre, URML, titulaire
- Docteur Yves-Pierre KOSOVSKY, Psychiatre, URML, suppléant
- **Madame Solange BOUCHAMP**, déléguée de la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France - FSPF, titulaire
- Monsieur Valère CHOSSET, Président régional, Union syndicale des pharmaciens d'officine - USPO, suppléant
- **Docteur Philippe BALAGNA**, Confédération nationale des syndicats dentaires – CNSD, titulaire
- Docteur Gilbert MARTINEZ, Président de l'Union des jeunes chirurgiens-dentistes – UJCD Rhône-Alpes, suppléant
- **Monsieur Lucien BARAZA**, Convergence infirmière, titulaire
- Monsieur Bernard GALLIFET, Organisation nationale des syndicats d'infirmiers libéraux - ONSIL, suppléant

- **Monsieur Bruno CHABAL**, Fédération française des masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs – FFMKR, titulaire
- **Monsieur Jacques MAGNIER**, Syndicat national des masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs – SNMKR, suppléant.

p) Ordre des médecins

- **Docteur Georges GRANET**, Président du conseil régional de l'Ordre des médecins, titulaire
- **Docteur Bruno MAZENOD**, Conseiller ordinal régional, suppléant.

q) Internes en médecine

- **Madame Sandra LIEBART**, Présidente de l'Association des futurs médecins généralistes stéphanois - AFMGS, titulaire
- **Monsieur Adrien MELLIS**, Président de l'Association des internes de Saint-Etienne - AISE, suppléant.

8° / Collège de personnalités qualifiées

- **Monsieur Jean-Pierre CLAVERANNE**
- **Monsieur Bruno-Marie DUFFÉ**

Article 3 : Participent, avec voix consultative, aux travaux de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie et de ses différentes formations :

- le préfet de région ;
- le président du conseil économique et social régional ;
- le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;
- le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;
- le directeur régional des affaires culturelles ;
- le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- le directeur régional des finances publiques ;
- le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ;
- le recteur de l'Académie de Grenoble ;
- le recteur de l'Académie de Lyon ;
- le directeur général de l'agence régionale de santé ;
- **Monsieur Claude JOLLY**, président de la CPAM du Rhône, au titre des conseils des organismes locaux d'assurance maladie relevant du régime général ;
- **Madame Denise BRUNET**, administratrice de la Mutualité sociale agricole Ain-Rhône, ou **Madame Brigitte CORMORÈCHE**, administratrice de la Mutualité sociale agricole Ain-Rhône, au titre des organismes locaux d'assurance maladie relevant de la Mutualité sociale agricole ;
- **Monsieur René VIAL**, président de la caisse RSI des Alpes, ou **Monsieur Henri ROSANT**, président de la caisse RSI Région Rhône, au titre des caisses de base du régime social des indépendants

Article 4 : La durée du mandat des membres de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie est de quatre ans, à l'exception des membres siégeant au titre du 0 du 7^{ème} collège, dont le mandat s'achèvera à la date de création des unions régionales des professionnels de santé.

Article 5 : Le médiateur de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la région Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 29 juin 2010

Le directeur général,



Denis MORIN